

HAUTE-VIENNE LE MAG

ACTION
DÉPARTEMENTALE
MENACÉE
EN 2025

10. Le photovoltaïque
au cœur de
la transition énergétique
du Département

06. **Évènement**
Il y a 10 ans
nous étions tous Charlie

15. **Fonds Social Européen**
Le bilan de la mobilisation
en Haute-Vienne

18. **Atelier Sinclair**
broder la lumière

sommaire

#189

ACTUS

- 04 Instants haut-viennois**
L'actualité en images et en brèves
- 06 Initiateurs/initiatives**
Évènement : il y a 10 ans, nous étions tous Charlie
- 08 Vos cantons**
À Glanges, le café-restaurant remet le couvert

DOSSIER

- 10** Le photovoltaïque au cœur de la transition énergétique du Département
- 12 Focus :** un grand plan d'équipement des bâtiments du Département
- 13** Éclairage et analyse
- 14** Accompagner les territoires vers les énergies renouvelables

PRATIQUE

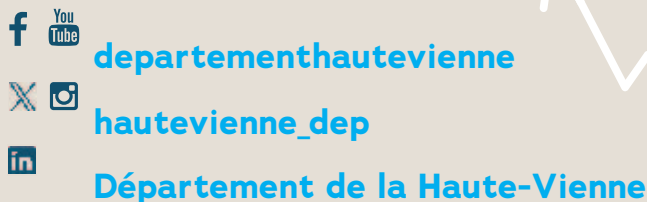
- 15 Le Département & moi :**
Le bilan de la mobilisation du Fonds Social Européen en Haute-Vienne

PARTAGE

- 16** Coups de cœur et agenda
- 18** Atelier Sinclair, broder la lumière
- 19** Miam : la recette du chef Hervé Vilbois et son équipe du collège Jean Rostand de Saint-Sulpice-Laurière
- 20** La JA Isle, moteur de l'inclusion par le sport
- 21** Les chroniques littéraires
- 22** Randonnée sur le circuit de Caux à Magnac-Bourg
- 23 Tribunes libres**

Suivez l'actualité de la Haute-vienne sur **haute-vienne.fr**

et sur les réseaux sociaux :



et retrouvez toutes nos publications sur **haute-vienne.fr/publications**



Découvrez les **bonus vidéos** et les **podcasts** sur **haute-vienne.fr** rubrique "**Le kiosque du mag**" et sur **notre chaîne YouTube**.

*Haute-Vienne le mag est disponible en version audio sur le site **haute-vienne.fr**. Cet enregistrement a été réalisé avec l'aide de la Bibliothèque sonore de Limoges.*





“Entraver l’investissement public créateur d’emploi local, vous trouvez ça absurde ? Moi aussi !”

Entraver l’investissement public créateur d’emploi local, obliger les collectivités à baisser les subventions aux associations et aux clubs pourtant garants de cohésion sociale, empêcher le soutien à la scolarité de nos collégiens, stopper l’entretien des routes, etc. Vous trouvez ça absurde ? Moi aussi !

C’est pourtant ce qu’il va se passer si le projet de loi de finance (PLF) du gouvernement Barnier passe en l’état, avec plus de 5 milliards d’euros de ponction sur les finances des collectivités locales. C’est injuste et dangereux pour le pays. **En nous privant de nos moyens d’agir, le gouvernement porte atteinte aux services publics**, dont certains seront contraints de fermer, à 1000 lieux des attentes de nos concitoyens qui se sentent déjà souvent abandonnés par la puissance publique. Désigner les collectivités et les agents territoriaux

comme responsables de la dette de la France est, de plus, une malhonnêteté intellectuelle.

Les véritables coupables de la dérive des comptes publics sont les différents gouvernements au pouvoir depuis l’élection d’Emmanuel Macron en 2017, obstinés dans une politique de réduction des impôts pour les plus riches, qui a privé l’État des recettes nécessaires au financement de ses dépenses et de la solidarité nationale.

Alors concrètement, ce “PLF”, ça représente quoi pour la Haute-Vienne ? Ça représente **44 millions d’euros à trouver sur le budget 2025 du Département. C’est un an d’allocation personnalisée d’autonomie qu’on ne verserait pas** ; c’est la suppression de plus de 500 emplois au Conseil départemental et des services publics qui ne seraient plus rendus ; c’est quatre ans d’aide aux pompiers, un an d’aide aux collègues, deux ans de dépenses pour

l’entretien et la réparation des routes... **Nous avons apposé dans ce magazine un tampon “action départementale menacée en 2025” sur ces initiatives nécessaires au développement et à la vie locale, qui ne pourront peut-être plus être menées l’année prochaine.** Vous le verrez : elles sont nombreuses ! Vous lirez aussi en dernière page les témoignages inquiets des entrepreneurs, responsables associatifs et élus locaux face à cette perspective inique et contre laquelle je me bats, comme l’ensemble de mes collègues Présidentes et Présidents de Départements.

Jean-Claude Leblois
Président du Département
de la Haute-Vienne

#JOYEUX87**L'artisanat qualité
Haute-Vienne à l'honneur**

Fier de ses artisans locaux, le Département de la Haute-Vienne les met en valeur dans l'édition 2024 de l'opération #Joyeux87. À l'occasion de cette fin d'année, 60 chèques-cadeaux d'une valeur de 50 € sont à gagner sur les réseaux sociaux de la Haute-Vienne. Ils seront valables auprès des artisans locaux porteurs de l'offre sur le marché de Noël "100% artisans & producteurs locaux" de Limoges (parvis de la cathédrale) ainsi qu'à la boutique de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne située 12 avenue Garibaldi à Limoges. Rendez-vous du 26 novembre au 15 décembre pour tenter votre chance sur Facebook et Instagram.

**PROTECTION
DE L'ENFANCE****10 ans de l'Observatoire
Départemental de la
Protection de l'Enfance**

La protection de l'enfance mobilise de nombreux professionnels du Département, des services de l'État, de la Justice, des associations, des acteurs de la santé, de la formation... En tant que chef de file de la protection de l'enfance en Haute-Vienne, le Département préside et coordonne l'ODPE qui réunit l'ensemble de ces partenaires. Objectif : améliorer la connaissance de l'enfance en danger pour faciliter la mise en œuvre des actions de protection. Cette année, l'instance haut-viennoise a 10 ans. À cette occasion, le Département a recueilli les témoignages de quelques-uns de ses membres. À retrouver en vidéo sur haute-vienne.fr

**MONT GARGAN****Un nouveau sentier
d'interprétation pour faire
résonner histoire et géologie**

Cette année, le Département a réalisé de multiples travaux d'aménagement et de préservation du site du Mont Gargan. Dans la continuité, un sentier d'interprétation a été ouvert il y a quelques semaines, en présence d'Alain Freydet, Grand prix national du paysage en 2023, des étudiants de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et des salariés du chantier d'insertion Relais insertion solidaire (RIS) Monts et Barrages qui assurent l'entretien de cet espace naturel sensible et de ce patrimoine exceptionnel.



40 500 €

AGRICULTURE**Le Département accompagne
les agriculteurs en difficulté.**

Il a alloué 30 000 € à la Chambre départementale d'agriculture et 10 500 € à la Mutualité sociale agricole (MSA) du Limousin pour leurs actions au sein de la cellule départementale agri-accompagnement. En 2023, celle-ci a accompagné 60 exploitations agricoles qui présentaient des difficultés économiques, techniques, sanitaires ou sociales.





HANDICAP

Portes ouvertes à la MDPH

Le mardi 3 décembre prochain, dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, la Maison départementale des personnes handicapées de Haute-Vienne (MDPH 87) ouvre ses portes au public. *“Comment accéder à mes droits ? Quelle scolarité pour mon enfant en situation de handicap ? Qu'est-ce qu'une aide technique ? Qui peut m'aider pour mon orientation professionnelle ?”* Autant de questions auxquelles pourront répondre les professionnels de la MDPH lors d'informations collectives. L'occasion également de découvrir le fonctionnement de la MDPH 87 et les différentes étapes de traitement des demandes. Inscription obligatoire.

+ d'infos 05 55 14 14 50
ou contact.mdp@haute-vienne.fr



SURCYCLAGE

Une nouvelle vie pour les outils de communication du Département

Afin de réduire l'impact de ses campagnes de communication, le Département a choisi de donner une seconde vie à ses supports de communication inutilisables pour les valoriser en objets du quotidien. Pour cela, il a fait appel à l'Association laïque et entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire – Alefpa - et à ses salariés de l'Esat James Marangé de La Souterraine pour surcycler des banderoles et les transformer en sacs.



JEUNESSE

Deux dispositifs départementaux mis en place pour favoriser l'accès aux loisirs culturels et sportifs pour les collégiens haut-viennois !

Les élèves de 6^e peuvent bénéficier du Pass'Club, 25€, qui permet la prise en charge d'une partie du coût de la licence auprès de 350 clubs répartis sur l'ensemble de la Haute-Vienne. Pour les élèves de 3^e, il s'agit du Shake@do.87. 40€ utilisables pour des activités culturelles et sportives auprès de plus de 400 partenaires. Dates limites pour s'inscrire et recevoir son chéquier : 31 décembre 2024 pour le Pass'Club et 1^{er} avril 2025 pour le Shake@do.87.

+ d'infos haute-vienne.fr rubrique Jeunesse



Le dessinateur Placide anime un atelier auprès des scolaires

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Évènement : il y a 10 ans, nous étions tous Charlie

Fruit de la collaboration entre le Département et le Centre international de la caricature et du dessin de presse de Saint-Just-le-Martel, l'évènement "La liberté d'un trait" commémorera en début d'année prochaine l'attentat du 7 janvier 2015. Un plaidoyer à la liberté d'expression. Au programme : une exposition, des ateliers scolaires, une conférence.

Personne n'a oublié la vague d'émotion qui avait submergé les citoyens suite à l'attentat contre Charlie Hebdo. En France comme dans de nombreux pays, des millions de gens avaient manifesté, crayon levé, pour soutenir la liberté d'expression. Les dessinateurs assassinés ce jour-là étaient des participants assidus du Salon de Saint-Just-le-Martel, en Haute-Vienne. Dix ans après, le Département et le Centre international de la caricature et du dessin de presse avaient à cœur de célébrer ce tragique anniversaire et de redire leur attachement aux valeurs de la République incarnées entre autres par la liberté d'expression.

UNE VAGUE DE DESSINS REÇUS APRÈS L'ATTENTAT

À partir du 7 janvier et durant trois semaines, quelque 60 dessins seront présentés à l'espace Noriac, à Limoges. Ils ont été sélectionnés parmi les centaines de dessins reçus par le Centre du dessin de presse de Saint-Just au lendemain de l'annonce de l'attentat jusqu'à ce jour. "Nous présenterons les plus représentatifs", indique Guy Hennequin, coprésident du Salon de Saint-Just, *cet attentat avait secoué tout le monde.* Cette exposition ravivera la flamme de ce mois de janvier où "nous étions tous Charlie". "Dans l'exposition, nous parlerons de la situation de la liberté d'expression en France. De grands quotidiens nationaux

ont aujourd'hui peu d'appétence pour le dessin satirique. Une nouvelle censure s'applique aussi sur les réseaux sociaux." Malgré tout, des dessinateurs existent toujours au sein des rédactions mais leur nombre diminue. L'exposition présentera un bref historique sur la liberté d'expression et abordera également l'assassinat des professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard.

TRANSMETTRE LE FLAMBEAU

Trois journées spéciales seront proposées aux collégiens qui visiteront cette exposition. Les dessinateurs Placide, président de France Cartoons, Ali Hamra, Plop et KanKr et Dauga, les feront réfléchir sur les valeurs de la République autour d'un travail d'éducation à la citoyenneté. Ils pourront échanger avec eux, découvrir leur métier et apprendre à décoder des caricatures. Elles s'inscriront dans le Parcours laïque et citoyen mis en place par le Département afin d'éclairer ces adultes de demain sur la liberté d'expression.

Une conférence ouverte à tous sera également proposée, le 8 janvier à Noriac, sur la liberté d'expression et de la presse, en présence de François Hollande, Président de la République en 2015, Placide et d'autres personnalités du monde de la presse. L'exposition rejoindra ensuite le Festival de la BD d'Angoulême où elle sera présentée par le Département de la Charente du 30 janvier au 2 février. •



Retrouvez le dessinateur Placide en vidéo sur haute-vienne.fr

+ d'infos
haute-vienne.fr

en ligne

Découvrez le nouveau site internet du Musée départemental d'art contemporain – château de Rochechouart.

Conçu pour faire découvrir le musée et le château au plus grand nombre, y compris à l'international, il valorise à la fois la création contemporaine et l'histoire de ce patrimoine remarquable.

+ d'infos musee-rochechouart.com

HARCÈLEMENT & VIOLENCES

30 18 : le numéro unique pour les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques

Usurpation d'identité, violences à caractère sexiste ou sexuel, harcèlement scolaire ou encore chantage à la webcam. Le numéro de téléphone 30 18 permet à tout un chacun de signaler les situations de harcèlement à l'école et de cyberharcèlement subies par des mineurs. Que vous soyez une jeune victime ou un témoin, vous pouvez contacter l'équipe d'écouterants composée de psychologues, juristes et d'experts du numérique.



Numéro gratuit, anonyme, confidentiel
7J/7 de 9h à 23h

+ d'infos e-enfance.org

HANDICAP

Accessibilité

Le CHU de Limoges dispose depuis mars 2024 d'une unité d'accueil et de soins pour les patients sourds - UASS. Située au sein de l'hôpital Dupuytren 1, l'équipe pluridisciplinaire propose un accueil en langue des signes, une consultation avec un médecin généraliste ainsi qu'une orientation et si nécessaire un accompagnement vers les services spécialisés.

+ d'infos 06 10 01 68 73

(par message ou vidéo LSF)

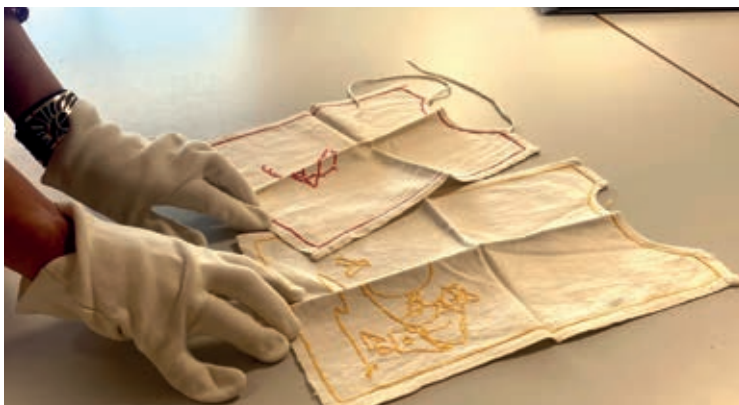
ou par mail uass@chu-limoges.fr

COMMUNAUTÉ 360

Un forum destiné aux personnes en situation de handicap pour parler amour, intimité et sexualité

Le 6 décembre, de 10h à 16h, à l'Hôtel du Département (Limoges), la Communauté 360 et Erena Limousin proposent une journée unique, en présence d'experts, sexologue, psychologue..., pour s'informer sur la vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap. Un événement gratuit et ouvert à tous, adulte, adolescent, aidant, quel que soit l'âge ou la situation.

+ d'infos limoges.espace-ethique-na.fr



CENTRE DE LA MÉMOIRE D'ORADOUR

Portraits, objets, les reflets de l'histoire d'Oradour

Depuis 2018, la galerie des visages du Centre de la mémoire d'Oradour rend hommage aux victimes du massacre en exposant leurs visages, leurs noms et leurs âges. Grâce à la mobilisation du public, de nombreux portraits ont déjà été retrouvés, mais 84 photographies manquent encore. Collecter, préserver, exposer est essentiel pour rendre hommage et ne jamais oublier. Le Centre de la mémoire d'Oradour lance aussi une collecte d'objets du quotidien ayant appartenus aux habitants du village avant le massacre du 10 juin 1944.

+ d'infos s.gibouin@oradour.org

ou par téléphone au 05 55 430 435



1. GLANGES

À Glanges, le café-restaurant remet le couvert

**ACTION
DÉPARTEMENTALE
MENACÉE
EN 2025**

Les habitants de Glanges pourront désormais se retrouver au café-restaurant L'Excaliburg installé dans un bâtiment communal. Depuis sa fermeture, voilà quatre ans suite à la crise sanitaire, la commune ne disposait plus de lieu où partager des moments de convivialité. La municipalité a sollicité le groupe associatif SOS via son dispositif "1000 cafés" et le Département a soutenu les travaux ayant permis cette réouverture.

Avec ce nouveau lieu de vie, c'est un peu comme si le cœur de ce village de 520 âmes battait à nouveau. Sans commerce depuis quatre ans, la Commune de Glanges souhaitait redynamiser le centre-bourg. Son SOS a été entendu par un groupe national œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. *"Après la fermeture du café-restaurant fin 2020, nous avons assez vite décidé de le rouvrir et de réhabiliter les deux étages pour ouvrir un espace destiné à nos associations, explique la maire Émilie Gillet. Les habitants pourront donc aller au café et faire leurs activités au-dessus car l'idée, c'est que tout le monde travaille ensemble."*

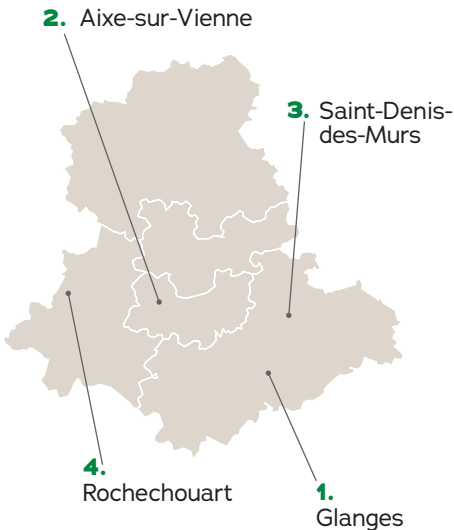
" ON VA BIEN MANGER À GLANGES ! "

La Commune a candidaté au dispositif "1000 cafés" qui s'est chargé de recruter un gérant. Le couple de Parisiens retenu initialement a jeté l'éponge avant l'été, les travaux étant retardés. Deux cousins originaires de la commune se sont alors positionnés pour reprendre ce commerce. *"C'est une belle histoire car leurs mères avaient ouvert le café en 2010. Elles l'ont tenu environ dix ans, précise l'élue, ils ont tous les deux un parcours dans la restauration, on va donc bien manger à Glanges !"* Les travaux, qui ont duré plus d'un an, ont permis de réaliser une extension de 20 m² au rez-de-chaussée afin de créer la salle de restaurant. La pièce principale mitoyenne a été aménagée en café-épicerie.

Les travaux concernaient notamment le gros œuvre, la charpente, la couverture, l'étanchéité, le remplacement de la banque d'accueil et du bar, les menuiseries extérieures, ainsi que le système de chauffage et l'électricité.

Le Département a accompagné la Commune pour développer cette activité marchande qui participe au maintien des services en milieu rural et répond aux besoins de la population locale. Cette aide départementale concerne les projets d'implantation sur des communes dont la population est inférieure à 2000 habitants, afin de dynamiser le tissu social local.

À l'étage, des travaux ont été réalisés pour ouvrir un tiers-lieu avec un ascenseur pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Cette opération a également été accompagnée par le Département au titre du contrat départemental de développement intercommunal (CDDI) conclu avec la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne.



TÉMOIN

“Sans le Département, nombre de projets ne pourraient se réaliser”



ÉMILIE GILLET
MAIRE DE GLANGES

“Ce lieu se situe au cœur du bourg à côté de l’église et de l’école, là où tout se passe. La réouverture du café-restaurant et l’ouverture du tiers-lieu “Ça mijote” répondent à un réel besoin. Il y avait une attente forte de la part de la population. Lorsque les restaurateurs ont dévoilé leur carte, plus de 150 personnes étaient présentes ! Les habitants avaient hâte de retrouver un lieu de convivialité et de partage. Il existe bien une auberge mais elle n’ouvre que sur demande. Le Département a accordé une aide de 40 000 € pour le café-restaurant. Sans son aide, nombre de projets ne pourraient pas voir le jour. L’idée d’une baisse de ces aides nous inquiète. En outre, pour le tiers-lieu, le projet a aussi été aidé par le Département par l’intermédiaire du CDDI avec 92 580 € perçus, ce qui représente 30 % du montant subventionnable.”



2. TRAVAUX PUBLICS

Le chantier de la déviation d’Aixe-sur-Vienne victoire du développement du territoire

S’inscrivant pleinement dans un projet d’aménagement durable du territoire, le chantier de la RD20 à Aixe-sur-Vienne s’est vu attribuer le prix du jury dans la catégorie “développement du territoire” lors de la cérémonie des Victoires de l’investissement local 2024 décernées par la Fédération départementale des travaux publics de la Haute-Vienne (FDTP 87). Les chantiers des passerelles du Lac de Saint-Pardoux et de l’étang de La Pouge avaient également été lauréats dans la catégorie “développement du territoire” lors des Victoires 2021 !

3. SAINT-DENIS-DES-MURS

De nouveaux équipements pour tous

La Commune de Saint-Denis-des-Murs a souhaité se doter de nouveaux équipements sportifs et de loisirs pour l’ensemble de la population. Un terrain multisports et un parcours de santé sont désormais accessibles librement. Ils sont également utilisés par les enfants des écoles dans le cadre des activités périscolaires. Le Département, premier partenaire des Communes, a subventionné cette opération à hauteur de 24 000 €.

4. ROCHECHOUART

Inauguration des ruelles anciennes rénovées

Lauréate du dispositif “Petites villes de demain”, la Commune de Rochechouart mène depuis plusieurs années une démarche de valorisation du centre-bourg. Les derniers aménagements, inaugurés début octobre, portaient sur la réhabilitation des ruelles anciennes. Ce projet alliant respect du patrimoine et modernité a permis la mise en accessibilité des ruelles tout en offrant un embellissement du cadre de vie des habitants.

Coût du projet : 1,121 M€ cofinancés par l’État, 408 706 € et le Département, 318 780 €. La part restante à la charge de la Commune s’élève à 394 065 €.



20
SITES CIBLÉS

5
BÂTIMENTS ÉQUIPÉS
ET EN FONCTIONNEMENT
(OU EN COURS DE MISE EN
FONCTIONNEMENT) DONT
LA SALLE D'ATHLÉTISME
COUVERTE À CHÉOPS POUR
UNE PRODUCTION DE
300 KILOWATT-CRÊTE
- KWC

6
INSTALLATIONS
EN COURS D'ÉTUDE





ENVIRONNEMENT

Le photovoltaïque au cœur de la transition énergétique du Département

Depuis une dizaine d'années, le Département de la Haute-Vienne a entamé une réflexion de fond sur la rénovation énergétique de ses bâtiments. Avec la loi de la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, le Conseil départemental s'est engagé dans une véritable politique de transition énergétique. Différentes actions sont mises en œuvre : l'installation de chaufferies biomasse, la création ou le raccordement à des réseaux de chaleur et le photovoltaïque. Pour ce dernier, un plan d'équipement des toitures de plusieurs bâtiments départementaux est en cours de déploiement.



Le collège Fabre d'Églantine de Saint-Sulpice-les-Feuilles

ACTION
DÉPARTEMENTALE
MENACÉE
EN 2025

FOCUS

Un grand plan d'équipement des bâtiments du Département

Le patrimoine bâti départemental fait l'objet depuis trois ans de projets d'équipements en panneaux photovoltaïques. L'objectif est d'augmenter la production d'énergies renouvelables d'ici 2026 et de réduire les coûts de consommation d'énergie en favorisant l'autoconsommation.

En 2021, à l'occasion de travaux d'extension, le collège Jean Rebier à Isle fut le premier à être doté de panneaux photovoltaïques. Depuis, quatre autres bâtiments ont été équipés : la Maison du Département de La Brègère, le garage départemental, la future salle d'athlétisme couverte de Chéops à Limoges et le collège Fabre d'Églantine à Saint-Sulpice-les-Feuilles. " *Le premier projet est équipé pour une production optimale estimée à 36kWc et nous avons déjà pu constater une réduction du coût de consommation d'environ 20%* ", indique Hugues Bouvet, technicien génie-climatique à la direction des bâtiments du Conseil départemental.

Sur le site du garage départemental, la solution de l'autoconsommation collective patrimoniale a été retenue : l'énergie produite est consommée sur place et également redistribuée et consommée par les bâtiments départementaux avoisinants (cf page 13).

" *Le photovoltaïque est une source d'énergie très intéressante, poursuit Hugues Bouvet. La technologie employée, utilisant la luminosité, est adaptée pour la région. Le retour sur investissement est court, sur quatre à cinq ans, et les panneaux ont une durée de vie de 30 ans minimum et sont recyclables à plus de 90 %.* " Par ailleurs, les panneaux étant installés sur des bâtiments, il n'y a pas d'artificialisation des sols et ce déploiement est aussi vertueux du point de vue de l'émission de gaz à effet de serre. " *On évalue les émissions du mix énergétique français (toutes énergies confondues) à environ 80 grammes d'équivalent CO₂ / kWh. Avec le photovoltaïque, c'est zéro* ", précise Hugues Bouvet. ●

Projets 2025:

Collèges de Rochechouart et Ventadour à Limoges, préau du collège de Saint-Germain-les-Belles, Maison Haute-Vienne Développement, aire de covoiturage d'Aixe-sur-Vienne. Participation au projet d'installation du Rectorat.

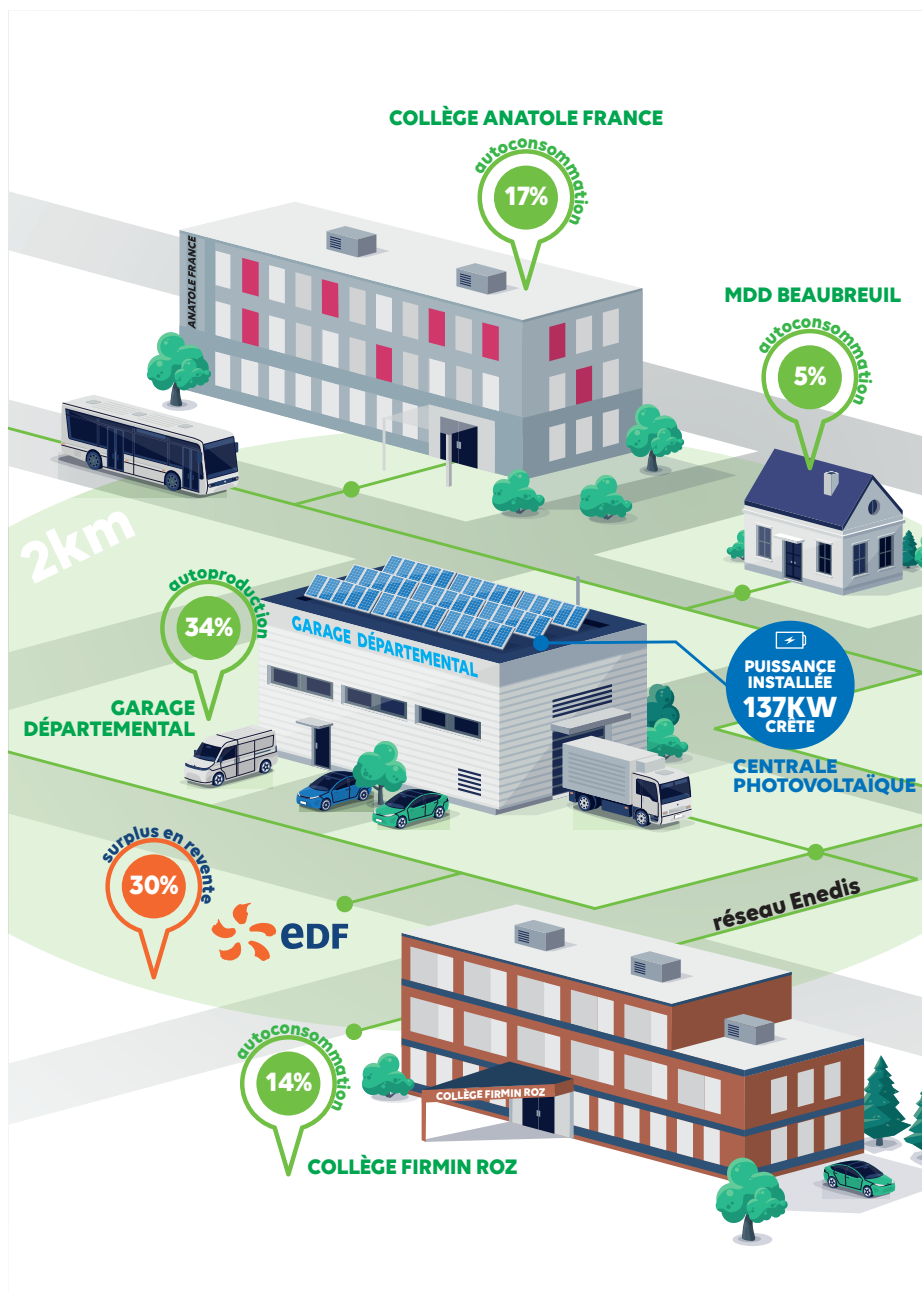
À l'étude 2026:

Maisons du Département de Nantiat, Saint-Mathieu, Châteauneuf-la-Forêt et René Coty à Limoges, piscine de Saint-Pardoux, collèges d'Aixe-sur-Vienne, Saint-Sulpice-Laurière, Guy de Maupassant et Firmin Roz à Limoges.

ÉCLAIRAGE

L'autoconsommation collective patrimoniale, c'est quoi ?

L'autoconsommation collective consiste à organiser la répartition de l'électricité produite par l'installation photovoltaïque d'un bâtiment entre sa consommation propre et la redistribution du surplus vers des bâtiments consommateurs. Elle est dite "patrimoniale" lorsqu'elle est mise en œuvre au sein d'une même collectivité, c'est le cas pour le garage départemental de la Haute-Vienne situé à Limoges, qui alimente, dans un rayon de deux kilomètres, les collèges Anatole France et Firmin Roz ainsi que la Maison du Département de Beaubreuil, depuis 2023. ●



ANALYSE

“ À chaque situation, il y a une solution différente ”



HUGUES BOUVET

TECHNICIEN GÉNIE-CLIMATIQUE
AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-VIENNE

“ Première étape avant la mise en place d'une centrale photovoltaïque : une étude d'opportunité détaillée du projet par un bureau d'études, tous les bâtiments n'ayant pas vocation à recevoir une installation (orientation et type de toiture, contraintes structurelles, etc). Sur le territoire, environ 150 bâtiments (collèges, Maisons du Département, bâtiments à vocation culturelle, sportive, touristique...) appartenant au Conseil départemental sont susceptibles, dans l'absolu, d'être équipés de panneaux photovoltaïques. L'idée est de prioriser les bâtiments dont la toiture nécessite d'être rénovée en y étudiant systématiquement la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques. Le délai de mise en œuvre est assez variable en fonction du bâtiment et surtout de son occupation mais en moyenne une année est nécessaire pour l'ensemble du projet. Dans le cas des projets de constructions neuves menés par le Département, l'insertion de panneaux photovoltaïques est systématiquement intégrée dans l'étude générale de la construction du bâtiment.” ●

TÉMOIGNAGE

“Le photovoltaïque comme réponse au défi des pics d'activités”

**STÉPHANE BARRETEAU**

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL ENFANCE
PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

“Un nouveau pôle enfance vient de voir le jour à Saint-Gence. Porté par le Syndicat intercommunal enfance petite enfance et adolescence du Pays de Glane (Siepea), il rassemble en un lieu des structures auparavant disséminées sur Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac. Avec l'arrivée de Nieul dans le Siepea, ce sont 650 enfants qui sont désormais accueillis à moins de quatre kilomètres de chez eux. La question du photovoltaïque s'est posée lors de l'élaboration du projet. Nous tenions à avoir le moins d'impact écologique possible dans la construction et le fonctionnement. Or, nos services fonctionnent avec des pics d'activité, les locaux sont parfois sollicités à 100 %, parfois pas du tout. Le projet, de près de 1700 m², combine une chaudière bois avec 300 m² de panneaux photovoltaïques en toiture pour une production optimale de 64kWc. Le Conseil départemental a subventionné 20 % de l'installation, soit 9840 €. Notre production est à 100 % consommée sur place, ce qui nous permet de couvrir 85 % de nos besoins annuels. Le surplus produit durant la fermeture estivale sera revendu. Nous espérons atteindre 50 % d'économie à plein régime et la revente d'énergie permettra de constituer un fonds de travaux pour le remplacement de panneaux par exemple.” ●

OUVERTURE

Le nouveau pôle enfance du Siepea à Saint-Gence

Accompagner les territoires vers les énergies renouvelables

Outre sa propre politique de transition énergétique, le Département de la Haute-Vienne accompagne financièrement les territoires, mairies, syndicats, établissements publics de coopération intercommunale... dans la production d'énergie via le photovoltaïque.

Deux dispositifs d'accompagnement ont été élaborés par le Conseil départemental de la Haute-Vienne pour aider les territoires au développement de production d'électricité solaire. Le premier consiste en des aides aux investissements solaires thermiques et le second aux investissements solaires photovoltaïques. Sur ce second volet, 16 installations ont déjà été subventionnées sur la période 2023/2024 pour un montant total de 121690 €. Sur Limoges, il s'agit de l'accueil de loisirs d'Uzurat, de l'Espace Robert Hébras et du restaurant scolaire de Beaublanc, avec 34575 € de subventions pour ces trois projets. Dans le cadre des Contrats territoriaux départementaux (CTD), c'est le cas des groupes scolaires de Boisseuil et Dolto à Couzeix, du parking du collège de Saint-Mathieu, ou encore du préau sportif à Saint-Gence et du bâtiment mairie-salle polyvalente à Saint-Amand-Magnazeix. Ce sont ainsi au total 13 projets qui ont bénéficié de l'installation de panneaux photovoltaïques dans l'optique d'une autoproduction. ●

POUR MIEUX COMPRENDRE

GLOSSAIRE

- **Photovoltaïque** : production électrique issue de la lumière (photon).
- **Autoproduction** : part consommée localement par l'installation issue de la centrale photovoltaïque.
- **Autoconsommation** : part issue de la centrale photovoltaïque acheminée par Enedis à d'autres bâtiments.
- **KWc** ou Kilowatt crête : capacité maximum de production photovoltaïque.





LE DÉPARTEMENT & MOI

Le bilan de la mobilisation du FSE en Haute-Vienne

L'Europe est un acteur incontournable du développement des territoires et intervient en apportant des cofinancements à des opérations conduites par des acteurs publics ou privés. Le Fonds Social Européen - FSE - a permis de cofinancer de nombreuses actions en matière d'insertion professionnelle et socioprofessionnelle sur tout le territoire de la Haute-Vienne. En tant que chef de file de l'action sociale, le Département de la Haute-Vienne assure la gestion d'une subvention globale visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi et l'inclusion sociale et professionnelle. **14 M€ de fonds européens ont été investis sur la subvention globale 2014-2020** complétée par des crédits REACT-UE afin de favoriser la résilience et la reprise post-Covid sur la période 2021-2022.

QUELS PROJETS ET QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

1.



> DES PROJETS LOCAUX

243 projets portés par des acteurs locaux publics et privés.

Exemples : les chantiers d'insertion situés sur tout le territoire comme la Friperie Ricochets à Bellac (REMPART), le chantier Monts et Barrages Environnement (RIS) ou le Service d'accompagnement des travailleurs handicapés vers et dans l'emploi en Haute-Vienne (SATHE 87).

2.



> L'ACCÈS À LA MOBILITÉ

Le financement de l'accès à la mobilité pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle à destination des Haut-Viennois.

Exemple : l'auto-école sociale d'ALEAS, location, à vocation sociale, de véhicules par les associations Varlin Pont-Neuf, REMPART et la Châtaigneraie limousine pour couvrir l'ensemble du territoire.

3.

> L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Des actions d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour des publics en recherche d'emploi ou des bénéficiaires du revenu de solidarité active.

Exemples : le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) porté par Limoges Métropole ou le dispositif d'Accompagnement renforcé pour l'emploi (ARPE) sur la zone rurale du département porté par le Département de la Haute-Vienne.



40% des personnes

accompagnées et soutenues dans le cadre des actions cofinancées par le FSE ont soit **trouvé un emploi pérenne**, soit **créé leur entreprise** ou encore **intégré une formation** à la fin de leur participation à l'une des opérations.

+ d'infos

haute-vienne.fr
rubrique le Département
et l'Europe



20 514 PARTICIPANTS ACCOMPAGNÉS
EN HAUTE-VIENNE SOIT UN RATIO DE 836€ INVESTIS
PAR PARTICIPANT



13 933
participants
chômeurs
ou inactifs



11 347 femmes
soit plus de la moitié
de l'ensemble
des bénéficiaires



14 807
allocataires
de minima
sociaux



12 308
personnes
en situation
de handicap



décembre/
janvier



30 NOVEMBRE
LITTÉRATURE

**Journée littéraire – éditions
Mon Limousin**

Les amoureux des livres pourront venir rencontrer une dizaine d'autrices et d'auteurs dans une ambiance conviviale. Parmi eux, Régine Rossi-Lagorce présentera son nouveau *Dictionnaire gourmand du Limousin*, Corinne Javelaud son dernier roman historique sur Alix de Rochechouart et le jeune géographe limougeaud Lucas Destrem proposera un voyage géographique original à travers la Haute-Vienne.

Limoges, La Grange à calèches – entrée libre de 11h à 18h – monlimousin.fr

EXPOSITION

Découvrez la nouvelle
exposition en vidéo sur
haute-vienne.fr



Raoul Hausmann – Peintre

Jusqu'au 15 décembre – En 1959, Raoul Hausmann se remet à peindre après 40 ans d'interruption. Cette production, jusqu'à présent restée méconnue, est pour la première fois le sujet d'une exposition dédiée qui explore la rapide évolution de l'artiste dans le champ pictural, de toiles sombres et tourmentées à des œuvres plus analytiques, toujours réalisées avec la rapidité d'un geste spontané.

Elle présente également en parallèle quelques photographies, collages et écrits produits par Raoul Hausmann à la même période, reflétant la pluralité de sa création, nourrie de jeux de langage et d'innovations visuelles. "*Le monde a besoin de tendances nouvelles en poésie et peinture*", comme il le déclare à l'époque.

Rochechouart, Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne –
château de Rochechouart – www.musee-rochechouart.com - 05 55 03 77 77

1^{ER} DÉCEMBRE

GOSPEL

Martin Luther King

Cette évocation historique et bien sûr musicale fut un très grand succès lors de sa création à la Maison du berger. Depuis, le groupe de chanteurs et musiciens des Compagnons de l'Arche, connu dans le

monde du gospel grâce à son créateur le pasteur Jacques Fischer, a présenté ce spectacle à de nombreuses occasions dans toute la francophonie.

La Geneytouse, la Maison du berger,
15h30 – tarif libre sur réservation –
05 55 09 73 79 – emfdsp@gmail.com

ÉVÈNEMENT

25^e anniversaire du Centre de la mémoire

7 décembre – Le 12 mai 1999, le Centre de la mémoire d'Oradour ouvrait ses portes au public. De l'expansion du nazisme en Europe au procès de Bordeaux, cinq espaces d'exposition permettent de comprendre pourquoi Oradour-sur-Glane, paisible village de la Haute-Vienne, est devenu la proie de la barbarie nazie. Documents d'archives, témoignages, récits et films apportent des explications sur les événements qui firent d'Oradour un village martyr. Pour célébrer son 25^e anniversaire le Centre de la mémoire d'Oradour vous invite à découvrir ou redécouvrir l'espace d'exposition permanente, le samedi 7 décembre prochain, à l'occasion de visites guidées gratuites et ouvertes à tous. Places limitées, uniquement sur réservation.

Oradour-sur-Glane, Centre de la mémoire – 05 55 430 430 – oradour.org



DU 6 AU 8 DÉCEMBRE

CIRQUE

Hourvari

Hourvari, nous plonge dans la vie, son ivresse et sa vanité, pour en même temps en célébrer la beauté. Dans une tension entre le jeu et le geste, le faux et le vrai, équilibristes et voltigeuses, acrobates et musiciens, développent une vibration intranquille qui explore la question du double, de la manipulation des êtres et des esprits et met tous nos sens aux aguets.

Nexon, chapiteau-parc du château – dès 8 ans – 8 à 25€ – 05 55 00 98 36 – lesirque.com

8 DÉCEMBRE

CABARET

Après-midi cabaret

L'association Bessines inspiration Valadon organise un après-midi cabaret, l'occasion de passer un moment convivial et musical autour d'un vin chaud et de petits gâteaux.

Bessines-sur-Gartempe, salle des fêtes, 15h – 15€ – 06 77 82 89 27

11 DÉCEMBRE

CIRQUE

French Touch made in Germany

Avec ses sandales à chaussettes, sa choucroute et son nain de jardin, IMMO, comédien-jongleur-musicien-auteur-manipulateur d'objets, est aux commandes de ce match culturel serré entre la France et l'Allemagne. Entre jonglage, acrobaties, mentalisme et musique, les numéros sont délirants, jouant avec les traditions et les clichés.

Saint-Yrieix-la-Perche, centre culturel Jean-Pierre Fabrègue, 16h – dès 5 ans – 5,50 à 15€ – 05 55 08 88 77

DU 11 AU 23 DÉCEMBRE

EXPOSITION

Salon des artistes de Feytiat

Ce salon réunit tous les deux ans l'ensemble des artistes plasticiens de la commune. Invité d'honneur de cette 23^e édition : Christian Girard, dont chaque tableau ouvre les portes d'un refuge pour grands enfants ayant encore envie de rêver, de croire au merveilleux.

Feytiat, espace Georges Brassens, tous les jours de 14h à 18h – gratuit

12 DÉCEMBRE

1001 NOTES

Concert de Noël aux chandelles

Le Chœur Music Chain for Ukraine, en collaboration avec le Quintet 1001, vous invite à un voyage musical entre la musique slave traditionnelle et les chants liturgiques de Noël, sublimés par l'éclairage des chandelles dans le cadre majestueux de la Basilique.

Limoges, Basilique Saint-Michel-des-Lions, 18h et 21h – 10 à 54€

DU 20 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

THÉÂTRE

Toute sortie est définitive

La Java des Gaspards fête ses trente ans d'existence. Trente ans de mélodies et de cocasseries en tous genres célébrés avec tambours et trompettes. Onze artistes sur scène, de la comédie, de la bonne humeur, des tubes, des raretés et même quelques morceaux franchement gratinés.

Limoges, espace Noriac – 14 à 21€ – 07 69 26 33 87

10 JANVIER

THÉÂTRE

Le petit groom / Les noces dans la maison

Adaptés pour la scène par Lara Boric, les romans de Bohumil Hrabal, *Le petit groom*, et *Les noces dans la maison*, nous font découvrir un auteur quasi inconnu en France mais adulé en République Tchèque.

Limoges, théâtre Expression 7 – CCM Jean Gagnant, 19h et 21h – 10 ou 20€ les 2 spectacles – 05 55 77 37 50

11 JANVIER

JEUNE PUBLIC

Samedi en famille #1

Au programme de cette journée, projection de trois courts métrages d'animation au Ciné-Bourse puis après-midi à la Mégisserie avec de nombreux ateliers (théâtre d'ombre, conférence musicale, jeux...). Le spectacle *Le rossignol et l'empereur de Chine*, sera proposé à 17h, un mélange d'ombres chinoises et de musique baroque.

Saint-Junien, La Mégisserie, 10h-17h – film tarif Ciné Bourse, 3€ par atelier, 5 à 13€ spectacle – la-megisserie.fr

15 JANVIER

THÉÂTRE MUSICAL

Single

Ça pourrait être une comédie romantique où deux personnages que tout oppose tombent amoureux. Ici, c'est une tragicomédie, où deux êtres qui ne se ressemblent pas vont tomber en amitié. Une comédie musicale drôle, douce, parfois dure, parfois triste, toujours chaleureuse et belle.

Bellac, Théâtre du Cloître, 20h – 5 à 17€ – theatre-du-cloitre.fr

Haute-Vienne
en scènes

ET RETROUVEZ LA PROGRAMMATION
CULTURELLE DÉPARTEMENTALE
SUR HAUTE-VIENNEENSCENES.FR





ARTISANAT

Atelier Sinclair, broder la lumière

Artisan d'Art en broderie d'or, Carine Borderie crée des broches-tableaux uniques, inspirées du baroque et des icônes. Un univers haut en couleurs, où rigueur et fantaisie s'unissent pour nous raconter des histoires.

2020 : formation à l'Atelier Bégonia d'or, à Rochefort

2022 : création de l'Atelier Sinclair

2023 : participation au salon Bijorhca, Paris

2023 : devient Artisan d'Art - Chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine

+ d'infos

Instagram :

[atelier.sinclair.borderie](https://www.instagram.com/atelier.sinclair.borderie)

06 14 03 66 93

carine.borderie@yahoo.fr

* Atelier Bégonia d'or - Rochefort (17)

Formée auprès de Sylvie Deschamps, Maître d'Art brodeuse au fil d'or*, Carine Borderie a fondé sa propre marque, Atelier Sinclair, en 2022. De comédienne-marionnettiste du théâtre d'ombre à brodeuse d'or enfileuse de perles, l'artisane a embrassé ce joli métier sans avoir jamais manipulé l'aiguille *“ pour reprendre autrement le fil de la vie et raconter d'autres histoires... On dit souvent qu'il faut du temps pour installer le changement. Il s'est imposé à moi tout naturellement et je m'y suis rapidement trouvée. Besoin de suivre le fil, de construire, besoin de lumière, de couleur et de spiritualité...”*

LA RECHERCHE DE L'ÉCLAT

“ La broderie d'or, c'est la haute couture, les arts liturgiques, le vestiaire militaire, l'ornemental, les marques de luxe Chanel, Lacroix... Tous ceux qui mettent en valeur la perle ou le strass m'intéressent et m'inspirent.” Tout comme l'iconographie religieuse et les ex-voto, très présents dans son travail. *“ Cela nourrit quelque chose en moi. J'aime donner de l'éclat au vestiaire !”*

Lors de la “fashion week” 2023, l'exposition de ses plastrons brodés pour une maison haute couture lui donne l'occasion de faire connaître son travail.

“ On m'a laissé carte blanche. Cette expérience m'a mise en confiance et confortée dans mon choix. Il y a eu des rencontres, cela m'a permis de valoriser mes créations et mon univers.” Un univers de fantaisie, de patience et de rigueur, car l'ouvrage est long et minutieux. Les créations prennent forme au fur et à mesure du passage du fil, sans esquisse préalable.

SE FORMER ET FORMER LES AUTRES

L'année prochaine, Carine intégrera l'École Lesage, en formation professionnelle, pour perfectionner sa technique. Dans son atelier, l'artisane propose aussi des cours individuels ou collectifs à offrir et à s'offrir. Les perles de toutes les couleurs y sont en libre accès. *“ J'ai envie de partager, de transmettre et d'échanger des idées. Ce qui m'intéresse, c'est d'ouvrir à la liberté de créer, de laisser, à partir de techniques et matériaux identiques, les personnes s'exprimer et construire leur petit monde.”* Trois heures pour apprivoiser la canetille et le jaseron, matériaux emblématiques de la broderie d'or. ●



Envie d'une recette sucrée-salée ? Essayez ce plat proposé par le chef **Hervé Vilbois** et son équipe du collège Jean Rostand de Saint-Sulpice-Laurière !



Sauté de porc à l'ananas



Préparation

1. Préparer l'ananas. L'éplucher puis le détailler en cubes.
2. Faire revenir le sauté de porc dans de l'huile et le faire colorer.
3. Pendant ce temps, émincer les oignons ainsi que les gousses d'ail.
4. Égoutter et réserver la viande. Faire revenir les oignons émincés et déglacer avec le vin blanc.
5. Ajouter les morceaux d'ananas puis le fond brun.

6. Remettre la viande puis ajouter l'ail et la noix de coco en poudre. Assaisonner de sel et de poivre.

7. Laisser cuire 1 heure à 1h30. Dix minutes avant la fin de la cuisson, ajouter le lait de coco. Lier si nécessaire avec un peu de fécule de maïs ou de pomme de terre.

Servir avec du riz ou une purée de patate douce.

Bon appétit !

Ingédients

1,5 kg de sauté de porc (épaule)
 150 g d'oignons frais
 75 cl de vin blanc
 1 ananas frais
 6 cl de fond brun
 2 gousses d'ail
 10 g de noix de coco en poudre
 25 cl de lait de coco
 Sel, poivre

Pour 8 personnes



SPORT ADAPTÉ

La JA Isle, moteur de l'inclusion par le sport

Fondatrice d'une équipe de foot adapté, la Jeunesse athlétique d'Isle compte désormais une section cécifoot et s'investit en dehors du terrain afin de mieux faire connaître et aimer ce foot passion qui fait du bien !

1945 : création de la JA Isle

2023 : création d'une équipe de foot adapté

2024 : ouverture de la section cécifoot et première affiliation à la Fédération française handisport

2025 : du 6 au 9 juin, 80 ans du club de la JA Isle

+ d'infos

Frédéric Esnard, coach :

06 50 51 92 81

Nicolas Goux, manager général :

06 63 20 26 70

Tuan Angélio Fall, président :

06 95 54 54 18

jaislececifoot@yahoo.com

Club historique en Haute-Vienne, la JA Isle rassemble 450 licenciés au sein de sa section football. 26 équipes masculines, deux équipes féminines, une équipe de foot adapté et, depuis juin dernier, une section cécifoot, adaptée aux personnes malvoyantes de catégorie B2 et B3.

ENGAGEMENT, TOLÉRANCE, RESPECT, SOLIDARITÉ

Ces valeurs sont le socle du projet initié par Frédéric Esnard, coach et dirigeant du club. Son but : faire vivre le handisport en Haute-Vienne. *“ Hormis les Grizzlys en foot fauteuil à Couzeix, il n'y avait pas de club impliqué dans ce domaine. Dès le départ, je me suis rapproché de l'Apsah* avec un retour très positif des étudiants qui étaient demandeurs de ce type d'activité. Être intégrés parmi des joueurs valides, portés par un club qui adhère à leurs aspirations, pouvoir s'extérioriser, c'est important pour leur inclusion et leur plein épanouissement.”*

À cinq contre cinq, avec un gardien voyant ou malvoyant, les parties se disputent en salle, sur deux fois 20 minutes. *“ Il faut bien faire la distinction avec le cécifoot que l'on a pu voir aux JO : nos joueurs sont*

déficients visuels avec une capacité à se repérer dans l'espace. Il y a beaucoup d'échanges et une écoute très attentive sur le terrain. En salle, le ballon est toujours en jeu, avec des matchs très intenses ! Sur le terrain, le handicap s'efface devant la volonté de chaque joueur !”

DES OBJECTIFS SPORTIFS ET DE COMPÉTITION

À ce jour, la France compte neuf équipes de cécifoot B2/B3 répertoriées côté compétition. *“ Nous sommes la seule équipe de cette catégorie en Nouvelle-Aquitaine. Ce n'est pas suffisant.”* poursuit Frédéric Esnard. Fort de l'investissement de ses joueurs, le club - bientôt 80 ans - vient de déposer sa candidature auprès de la Fédération française handisport pour l'organisation des prochains championnats nationaux. *“ Nous recherchons des sponsors. Notre but, c'est de multiplier les vecteurs pour faire mieux connaître et aimer ce foot différent, un foot passion et qui fait du bien !”* Également porteur d'un projet d'école de cécifoot avec ses partenaires actuels, dont l'Urban Soccer de Limoges porté par Jessica Caloin, le club est au cœur d'un documentaire en cours de tournage... sur l'inclusion par le sport ! ●

* Association pour la promotion sociale des aveugles et autres handicapés

LITTÉRATURE

Les chroniques



Roman, policier, bande-dessinée, cinéma, musique, biographie, manga, cinéma documentaire, histoire, art, science-fiction, nature, société, photographie, géographie, littérature, peinture, roman jeunes, voyage, sport... Découvrez ci-dessous nos suggestions littéraires. Retrouvez-en davantage, proposées par la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne, sur le site bibliotheques-haute-vienne.fr

Un dimanche à la montagne

de Daniel de Roulet (2024)

Roman autobiographique / Alpes suisses, le 5 janvier 1975 : le luxueux chalet de montagne du patron de presse allemand Axel Springer part en fumée. L'origine criminelle de l'incendie ne fait aucun doute. En 2006, l'écrivain Daniel de Roulet avoue en être l'auteur. Mis au défi d'agir par sa compagne d'alors, il prend pour cible Axel Springer, soupçonné d'être un ancien nazi. L'expédition sera rude et pleine de rebondissements. Qu'en reste-t-il trente ans plus tard ? Daniel de Roulet revient en été sur les lieux de son forfait, dont il n'y a plus guère de traces. Entre-temps, Axel Springer s'est avéré n'avoir jamais été nazi. L'écrivain, pourtant, s'il peut éprouver des remords, n'exprime pas de regrets. Et s'il choisit finalement de publier son récit, ce n'est pas pour demander pardon mais parce que son amie et complice de l'époque, malade et se sachant condamnée, le lui a demandé. Ainsi la boucle est-elle bouclée et l'incendie, allumé trente ans plus tôt, peut-il s'éteindre en douceur, au fil d'un récit à la fois drôle et mélancolique.

Libretto, 7,90€

Oradour 1944 :
L'innocence assassinée

de Miniac Marivain Bruno (2024)

Bande dessinée / Robert Hébras, ultime survivant de la tragédie s'est mué en témoin de l'Histoire. La bande dessinée tend à sensibiliser davantage encore à la récurrente menace de néfastes idéologies comme celle du révisionnisme. C'est dans cet esprit qu'il a initié cet ouvrage choral, animé par la plus scrupuleuse véracité historique, puis l'a accompagné avec bienveillance, au fil de sa création.

Éditions Anspach, 20€

Meurtres
en Haute-Vienne,
l'Ehpad buissonnière

de Fabrice Laurencier (2024)

Roman / Le trio de septuagénaires espiègles et plus en verve que jamais, est méchamment contrarié par une vague de décès de bonnes gens du comté qui fleurissent le meurtre à plein nez. Cécotine, Taillard et Parmentier quittent l'Ehpad de Flugland-sur-Gloutte pour se lancer dans la sauvegarde du patrimoine local... et ça va forcément faire quelques vagues.

La Geste éditions, 13,90€

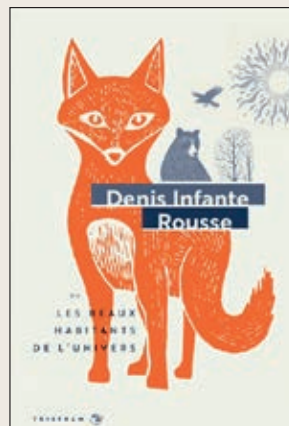


Rousse ou Les beaux habitants de l'univers

de Denis Infante (2024)

Roman / Dans le Bois de Chet règne une terrible sécheresse. Curieuse et poussée par la nécessité, Rousse, une renarde, choisit d'aller voir si l'herbe est plus verte à côté. En chemin, elle échappera à de nombreux dangers, se fera autant d'amis et trouvera un maître en la personne d'un vieux corbeau qui lui enseignera tout ce qu'il sait d'un monde qui n'est plus tout à fait le nôtre. Car s'il est un grand absent dans cette odysée à quatre pattes, c'est bien l'homme, dont les animaux ont perdu jusqu'au souvenir. Rousse n'est pas seulement un roman animalier : il nous parle également de nous, de notre responsabilité dans le saccage d'un univers dont nous nous sommes crus à tort propriétaires au détriment de tous ses beaux habitants. Rousse renoue avec toute une tradition qui tente de restituer au plus près une perception animale du monde. Exercice toujours un peu acrobatique dont Denis Infante se tire à merveille en supprimant tout bonnement les déterminants de son texte. Sans gêner la lecture, l'effet de décentrement se révèle efficace et nous voilà renarde pour une heure ou deux.

Tristram, 16,50€





Magnac-Bourg



10,5 km



2h40

niveau
Moyen

Le circuit de Caux

Longeant la carrière du même nom, à Magnac-Bourg, ce circuit vous fera découvrir le bâti traditionnel et les épis de faîtage, particularité architecturale du Sud de la Haute-Vienne. Votre chemin passera également par la fontaine de Pierre Brune, dont les propriétés réputées miraculeuses sont célébrées chaque année lors de la "fête de l'églantine" le 1^{er} mai.

A partir de Limoges, prendre l'A20 en direction de Toulouse. Prendre la sortie n°41, tourner à gauche et suivre la RD 420 direction de Meuzac puis suivre la RD 7 bis. Départ : large piste à l'entrée de la carrière de Caux.

ITINÉRAIRE

1. Suivre la piste empierrée en longeant l'ancienne carrière de Caux sur 1,4 kilomètres.
2. À l'angle de la prairie, tourner à gauche et prendre le chemin en terre qui monte sur le plateau du Communal. Poursuivre en redescendant vers le ruisseau de la Boucheuse.
3. Au carrefour, prendre le chemin de terre avant le ruisseau. Continuer jusqu'à la route, la suivre à droite.
4. Sur le plateau, avant le petit bois à gauche, suivre à droite un large chemin enherbé. Au carrefour, reprendre à gauche en descendant jusqu'à la petite route.
5. Traverser et aller en face. Suivre le chemin bordé de haies de houx. Arrivé à la route, tourner à droite et traverser le village de Caux. Laisser la route à droite et poursuivre. À la fourche prendre à gauche sur 800 mètres.
6. Longer la RD 420 à gauche pendant 100 mètres puis traverser avec prudence à l'intersection de la RD 7b2 et suivre la petite route à droite qui longe la RD 420. À environ 150 mètres à gauche vous pourrez voir la fontaine de Pierre Brune.
7. Reprendre la voie communale puis cheminer à gauche du terre-plein végétalisé jusqu'à l'intersection avec la route vers Cathalat.
8. Suivre cette petite route sur 500 mètres et dans le virage tourner à gauche, suivre le chemin en terre qui longe les clôtures et poursuivre jusqu'à la ferme de Fontbelle. Dans le virage, 50 mètres après la ferme, tourner à droite. Suivre le chemin qui s'enfonce dans le bois puis entrer dans la prairie en longeant le bois et remonter jusqu'au château d'eau.
9. Suivre à droite la RD 7bis pendant 300 mètres et prendre à droite le chemin empierré qui remonte, avant de redescendre vers Caux.
10. À la route, tourner à gauche puis à la suivante également. Passer une ferme à droite et 50 mètres plus loin, suivre le chemin sur la droite pendant 700 mètres.
11. Au croisement en 'T', reprendre à gauche la piste empierrée de la carrière et retrouver à 300 mètres le point de départ. ●



+ d'infos

visitlimousin.com
ou téléchargez
l'application mobile
Loopi.



GROUPE PS,
APPARENTÉS ET
CITOYENS

STÉPHANE DESTRUHAUT

Président du groupe,
Conseiller départemental
du canton de Limoges 3

et les élus du groupe PS,
APPARENTÉS et CITOYENS.

Aaaaaarrrrrgggghhhh, ce gouvernement veut nous assassiner. Luttons !!!

Face à l'incurie de la politique de B.Lemaire - ministre des Finances pendant les 7 dernières années - qui a laissé filer les déficits, M. Barnier veut maintenant **punir les collectivités locales qui pourtant n'y sont pour rien !** Oui, il veut les amputer d'au moins 5 milliards d'euros.

Comme nous l'a expliqué André Laignel, président du Comité des finances locales, lors de la séance exceptionnelle de notre Conseil départemental du 17 octobre dernier, c'est **un mensonge d'État !** Car c'est en fait **un coup de hache de 10 milliards** qui va s'abattre sur nous.

Une injustice intolérable puisque les collectivités n'ont pas le droit, elles, d'être en déficit. Pire, les Départements, donc la Haute-Vienne, ont été obligés d'appliquer et de financer la plupart du temps sans compensation de l'État, les décisions gouvernementales. Aujourd'hui, à force d'économies sur leur fonctionnement, les Départements sont à l'os. On nous dit qu'il manque 60 milliards d'euros pour boucler le budget 2025. Or, même la Cour des comptes, relève que plus de **62 milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches** et aux grandes entreprises ont été accordés sous l'ère Macron. De qui se moque-t-on ?!

En Haute-Vienne, il nous faut trouver 44 millions d'euros pour équilibrer le budget. Comment allons-nous résoudre ce problème impossible ? **Devrons-nous supprimer toute subvention aux associations et aux communes pendant deux ans ?** Lors de la même séance, **Philippe Mounier, président de l'AS Panazol,** expliquait qu'aujourd'hui : une licence de foot coûte 150 €, demain, sans l'aide du Département, on passerait à 320 € ; plus personne ne pourrait payer et **les associations disparaîtraient.** **Julien Delaye, président de la Fédération régionale des travaux publics** rappelait que supprimer les subventions aux Communes assécherait les carnets de commande et provoquerait **du chômage dans nos familles en Haute-Vienne.** Est-ce cela que nous voulons ?! **44 millions** correspondent aussi à **un an d'APA, à la suppression de plus de 500 emplois** au sein du Conseil départemental, à **un an d'aide aux collèges, à quatre ans d'aide aux pompiers** ou encore à **deux ans de dépenses pour l'entretien des routes...** Il faut en avoir bien conscience, **si le projet de loi de finances 2025 passait** tel quel, ce serait **une véritable casse sociale et des services publics dont personne ne sortirait indemne. Mais il n'est peut-être pas trop tard si nous nous mobilisons.**

Alors luttons tous ensemble pour que ce projet d'asphyxie des collectivités territoriales n'aboutisse pas, **il en va de la survie de notre territoire !**



GROUPE UNION DE
LA DROITE, DU CENTRE
ET INDÉPENDANTS

SARAH GENTIL

Présidente du groupe,
Conseillère départementale
du canton de Limoges 6

État / Collectivités : un changement de méthode s'impose

Depuis le quinquennat de François Hollande, les collectivités territoriales ont fortement souffert des déclarations successives concourant à une forme permanente de suspicion. Non, celles-ci ne sont pas responsables du déficit abyssal de l'État.

Véritable amortisseur social, elles participent pleinement à la création de richesses par l'investissement local et l'innovation. Ces quarante dernières années, les collectivités ont démontré, qu'en proximité, les élus savent construire des politiques publiques tout en votant, pour leur part, des budgets toujours à l'équilibre.

Seul un partenariat basé sur le respect et le dialogue permettra de restaurer cette relation de confiance indispensable pour faire face aux nombreux défis qui nous attendent.



GROUPE ADS-PCF
ET APPARENTÉS

PIERRE ALLARD

Président du groupe,
Conseiller départemental
du canton de Saint-Junien

85% des Départements bientôt dans le rouge

Les Départements, éléments facilitateurs pour la population et pour les Communes, risquent de ne plus l'être. Le gouvernement Barnier va économiser 5 milliards d'euros sur le dos des collectivités, soit pour notre Département 12 millions en 2025. Cela alors qu'il fallait déjà économiser 32 millions d'euros pour faire face à l'explosion des dépenses sociales, ces dernières décidées nationalement n'étant déjà pas intégralement compensées par l'État. Notre Département, peu endetté, va se retrouver dans le rouge comme 85% des Départements de France puisque nous n'avons plus la possibilité de lever l'impôt, que les droits de mutation s'effondrent et que l'État va geler la part de TVA qui leur est destinée. En résumé un Département, aussi bien géré soit-il, peut se retrouver en faillite selon la volonté de l'État.

ACTION
DÉPARTEMENTALE
MENACÉE
EN 2025

LES DÉPARTEMENTS DANS L'IMPASSE

La baisse généralisée des dotations de l'État à laquelle s'ajoute la baisse envisagée des recettes affectées aux collectivités territoriales dans le cadre du Projet de Loi des Finances 2025 impactent sévèrement les finances des collectivités.

44 M€ MANQUERONT

pour boucler le prochain budget du Département de la Haute-Vienne !

=

1 an

d'aide aux établissements accueillant des personnes en situation de handicap

OU

500 postes

d'agents départementaux supprimés

OU

4 années

d'aide aux pompiers du Département

OU

2 ans

de dépenses pour l'entretien et le maintien de la voirie départementale

ILS EN TÉMOIGNENT

« 1 500 emplois, 200 millions de chiffre d'affaires, c'est ce que pèsent les travaux publics en Haute-Vienne. Le Département, par son investissement, c'est un peu plus de 20/25 % de ce montant-là. Le moindre million enlevé, c'est des emplois retirés de nos entreprises. »

Julien Delaye, président de la Fédération des travaux publics de la Haute-Vienne

« Une licence aujourd'hui coûte en moyenne 150 € dans la majeure partie des clubs de notre niveau. Si on enlève la subvention du Département, on sera à 300/320 € la licence. »

Dominique Mounier, président de l'AS Panazol

« D'autres propositions auraient pu être faites : il y a pléthore d'économies à réaliser sans étrangler les collectivités. Et il y a des voies de recettes pour l'État qui n'ont même pas été explorées. »

Stéphane Delautrette, député de la Haute-Vienne

« Si l'aide du Département devait s'arrêter, le coût de traitement des déchets rejallirait sur la taxe ou la redevance des ordures ménagères qui impacterait chaque foyer en Haute-Vienne. »

Josiane Rouchut, vice-présidente du Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (Syded)

« Le soutien de l'assemblée départementale est fondamental. Baisser les subventions, parce que l'État limite les moyens des collectivités, reviendrait à remettre en cause cette solidarité populaire. »

Thierry Mazabraud, secrétaire général du Secours populaire de la Haute-Vienne

« Il y a un risque considérable que nous soyons littéralement en cessation de paiement. 85 % des Départements sont concernés en 2025. »

François Sauvadet, président de l'Association des Départements de France

« L'intervention de la Haute-Vienne, est vitale pour les budgets des manifestations culturelles des activités de maillage culturel à l'année, l'habitabilité, l'attractivité, la vie tout court sur ce territoire. »

Thomas Desmaison, directeur du Théâtre du Cloître à Bellac

« L'aide du Département pour notre commune, c'est 400 000 € sur 2023-2024 de financement sur nos projets, pour notre école de musique, pour nos associations. Le Département a aussi investi avec la déviation de la D20. »

René Arnaud, maire d'Aixe-sur-Vienne

« Communes, Intercommunalités, Régions, Départements sont sommés de contribuer à la réduction d'un déficit qu'ils n'ont pas creusé. »

Isabelle Briquet, sénatrice de la Haute-Vienne